

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 décembre 2008

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Clavier Gérard – Maire.

Les points suivants sont examinés :

LA POSTE

Les horaires d'ouverture actuels sont maintenus.

Rendez-vous avec le service immobilier pour revoir la location du logement et du bureau.

Le logement serait libre car Mme Pirony ne travaille plus à la poste (retraite). Mme Pirony souhaite rester dans ce logement, les loyers seront alignés sur les logements de ce type.

PARTICIPATION VOIES ET RESEAUX

Le conseil municipal adopte la délibération proposée par ERDF et GRDF instaurant la participation pour voies et réseaux pour les constructions nouvelles ou aménagements.

Tout propriétaire qui demande l'arrivée d'eau ou d'électricité : l'opération revient à la charge du propriétaire.

QUESTIONS DIVERSES

Les Ardouins

Suite à sollicitation du conseil municipal par les habitants du hameau des Ardouins concernant de nouvelles constructions éventuelle en ce lieu pour désagrément voies, réseaux, circulation etc...

Après contact : SAUR = OK, électricité et téléphone = OK (pas de poteau en plus).

Bouche incendie = idem que les autres hameaux.

Une réponse sera faite aux plaignants.

Communauté de commune

Le conseil municipal accepte le transfert à la CDC des Hautes Terres en Haut Berry de la compétence "Information Touristique".

Notamment : Accueil et formation touristes

Formation et coordination des prestations touristiques

Création et gestion office de tourisme statut associatif.

Etang "Moulin Boudet"

Problème de débordement de l'étang : inondation du voisin. Suite au contact avec la DDEA le problème est en cours de résolution.

Comice

Suite au comice 2008, l'association "Comité des fêtes nous soumet son bilan négatif de 904.47 €. Le conseil municipal accepte de verser à cette association une subvention exceptionnelle de 950.00 €.

Achat chemin

Proposition d'achat du chemin situé entre la propriété de M. Pezin et de la fédération des chasseurs par M. Pezin. Visite sur place avec M. Pezin et voir avec la fédération des chasseurs avant de prendre une décision.

Eglise

Autorisation des travaux refusée. Nouvelles solutions en préparation : dossier relancé avec les bâtiments de France, l'architecte, la DRAC.

Vœux du maire

Changement de date soit le 30 janvier 2009 à 19h00.